MUTUELLEINFO_{n°43}

JANVIER - FÉVRIER - MARS 2018



COMPLÉMENTAIRE SANTÉ - RÉALISATIONS SOCIALES

ÉDITO

Serge LOMBEZ, président



Système de santé

Notre système de santé devrait engager une profonde transformation. Il est urgent d'intervenir.

Le gouvernement s'y est engagé et nous devrions voir les premiers résultats avant la fin de ce semestre.

Cinq chantiers sont ouverts et portent sur :

- La qualité des soins et la pertinence des actes
- Les modes de financement et de régulation
- L'organisation territoriale
- Le numérique
- Et enfin les ressources humaines et la formation. Notre système de santé s'essouffle. Les inégalités territoriales, les inégalités de traitement, les inégalités de coûts et les inégalités sociales ont atteint un seuil critique. La santé est le bien le plus précieux que nous ayons. Chaque individu devrait avoir un traitement équitable quelles que soient sa situation sociale, sa situation géographique.

Mais nous aussi avons une responsabilité. Trois exemples : refusons tous les abus de dépassement d'honoraires et de reste à charge, respectons les parcours de soins et libérons les urgences pour ceux qui en ont réellement besoin.

La prévention doit également être développée avec des mesures en amont de la maladie ou de l'accident.

En tant qu'acteurs, protégeons notre système de santé.



ACTU SANTÉ /

Le reste à charge encore trop élevé

L'objectif est de mieux maîtriser son budget santé pour mieux se soigner.

Le reste à charge supporté par les Français, c'est-à-dire la part des dépenses de soins restant à la charge des patients après le remboursement de l'Assurance maladie et de leur mutuelle, est le plus faible au sein de l'Union européenne. Si nous pouvons nous féliciter de cette réalité, nous devons aussi nous interroger sur les disparités de prise en charge qui demeurent. Pour de nombreux foyers, le renoncement aux soins est fréquent car le reste à charge reste encore trop élevé.

Une paire de lunettes : 271 € en Ariège et 513 € à Paris

Les inégalités territoriales sont pénalisantes. Ainsi, le prix d'une paire de lunettes, de 437 € en moyenne en France, varie de 271 € en Ariège à 513 € à Paris, soit près du double. Le reste à charge moyen en optique s'élève à 167 €. En Ariège, le patient débourse en moyenne 4 €, contre 236 € dans la capitale. Concernant le coût des prothèses dentaires, ces inégalités tarifaires sont tout aussi fortes. Sur le plan médical, rien ne justifie ces écarts de prix !

Une concertation sur le reste à charge

Le gouvernement a lancé une concertation sur le sujet du reste à charge avec pour objectif de le ramener à zéro sur les soins dentaires, sur l'optique et sur les prothèses auditives. La Mutualité Française et Harmonie Mutuelle participent activement, à ces travaux. Il s'agit d'agir pour un système de santé plus juste et de garantir l'accès de tous à des soins de qualité, dans l'intérêt des adhérents.

Des paniers de soins de qualité

Il s'agit de mettre en place des paniers de soins de qualité, au prix encadré et maîtrisé, pour lesquels le remboursement serait intégral. Le patient pourra choisir l'équipement qui lui convient, le professionnel proposer des options et la mutuelle, enrichir ses garanties sans passer par une surcomplémentaire

Sur le dentaire, il s'agit de revaloriser le remboursement des soins conservateurs et de promouvoir la prévention de façon plus active.

Sur l'optique, la TVA sur les verres devra baisser à 5,5 % et les opticiens seront tenus de proposer une gamme de produits pris en charge à 100 %.

Sur les prothèses auditives, la Sécurité sociale devra rembourser plus que ce qu'elle ne fait aujourd'hui.

La Mutualité Française et Harmonie Mutuelle demandent aussi au gouvernement de baisser le taux de la Taxe de Solidarité Additionnelle sur les contrats des complémentaires (actuellement 13,27 %).

MARIE-JOSÉ THERON, NÉE MOURGOUL, NOUS A QUITTÉS

Marie-José avait intégré le service Diffusion ventes abonnements du Groupe La Dépêche du Midi le 22 novembre 1982. Un mois après son départ en retraite le 1^{er} février 2006, elle fait le choix de rejoindre le conseil d'administration de la Mutuelle Groupe Dépêche du Midi réalisations sociales en tant qu'administratrice, poste qu'elle occupait encore aujourd'hui. De juillet 2006 à juin 2008, elle était nommée Secrétaire au sein du bureau de cette mutuelle. En juin 2008 et au regard de son engagement mutualiste et de ses qualités, elle devient également administra-



tive de la Mutuelle Groupe La Dépêche du Midi complémentaire santé et en est nommée vice-présidente, le 1er juillet 2008. Elle occupera ce poste jusqu'à la fin de son mandat dans cette mutuelle en juin 2014.

Jusqu'à ce jour, Marie-José était la cheville ouvrière de deux commissions, la commission chargée du développement du site internet et de la commission vacances. Son charisme, sa rigueur, sa disponibilité et sa gentillesse ont fait l'unanimité dans les deux conseils d'administration. Un engagement mutualiste sans faille et toujours dans la bonne humeur. Elle ne laissait personne indifférent, y compris à l'extérieur des mutuelles. Elle était passionnée de lecture de beaux livres. Passion qu'elle faisait partager en faisant la lecture à de jeunes enfants dans une association. Elle aimait aussi le cinéma, les beaux et bons films qu'elle allait visionner plusieurs fois par semaine avec ses amies. Marie-José va nous manquer, elle laisse un vide que nous aurons des difficultés à combler. C'est une belle personne qui nous quitte, trop jeune. Nous avions encore une multitude de projets à développer avec elle. La maladie en a décidé autrement. A sa fille, à ses petites-filles, à sa famille et ses amis, les conseils d'administration et le personnel présentent leurs très sincères condo-léances. Qu'ils soient assurés de notre soutien le plus fort.

PRÉVENTION / JOURNÉE AUDITION

Bien entendre pour améliorer sa qualité de vie

Mercredi 14 mars, la Mutuelle Groupe Dépêche a organisé avec l'appui de la Mutualité Française Occitanie une journée Prévention consacrée à l'audition dans les locaux du journal.

Quelques fois à la naissance d'autres fois plus tard, inéluctablement avec l'âge, les capacités auditives sont altérées.

La surdité, même légère, est un handicap sérieux, mais il est possible d'en atténuer les conséquences.

C'est ainsi que, sur inscription, une vingtaine d'adhérents ont pu tester leur audition auprès de Didier Sebbag, audioprothésiste du centre Mutualiste de la rue de Metz à Toulouse.

En complément de ce test, les adhérents étaient invités à parcourir une exposition consacrée à l'audition.

Une façon de découvrir ou de rappeler les quelques règles à respecter pour préserver son capital auditif: limiter les nuisances sonores, l'exposition au bruit, concert, discothèque, baladeurs à intensité trop élevée. Attention également au bruit au travail.

Devant l'intérêt manifeste rencontré pour cette journée Prévention, la Mutuelle Groupe Dépêche a organisé, le 5 avril, une journée audition dans les locaux du journal à Mont-

Les différentes collections de « Mikalou » ont été distribuées aux visiteurs.

Les « Mikalou » sont des petits livrets pédagogiques sur la santé du jeune enfant, destinés aux enfants de la naissance à 6 ans et à leur famille. Il était proposé aux personnes qui visitaient le « Parcours Prévention » ainsi qu'à celles qui ont bénéficié de la détection avec l'audioprothésiste, un questionnaire d'évaluation afin qu'elles puissent donner leur res-

Pour les personnes qui n'auront pu être

- Ce contrôle pourra être organisé par le Cabinet Médical de La Dépêche du Midi.
- Des bons de visite seront fournis par la Mutualité Occitanie permettant une détection gratuite dans l'un des centres départementaux pour répondre à des demandes extérieures au département de la Haute-Garonne si ces personnes ont des difficultés pour se déplacer au



ASSEMBLÉES GÉNÉRALES DE JUIN : Appel à candidatures

sociales) de Juin, les conseils d'administration sont appeles à être renouveles d'un tiers comme tous les deux ans. Pour cela, un appel à candidatures sera officiellement envoyé par courrier à tous les adhérents. Chacun salarié(e) ou retraité(e) a la possibilité de faire acte de candidature, afin de siéger aux conseils d'administration et de prendre une part active aux décisions des mutuelles. L'Assemblée Générale d'une mutuelle en est l'organe délibérant le plus important, c'est là que se décident les grandes orientations. Les mutuelles du Groupe La Dépêche du Midi sont toujours fidèles à ce principe démocratique. En étant adhérents, c'est vous qui vous exprimez sur les propositions du

Conseil d'Administration et la gestion de votre Mutuelle. Les mutuelles du Groupe La Dépêche du Midi ne rémunèrent ni actionnaire, ni intermédiaire et

peuvent ainsi privilégier exclusivement l'intérêt collectif. En devenant adhérent, vous participez aux décisions de votre mutuelle. Ce droit, vous l'exercez lors des Assemblées Générales des mutuelles du Groupe La Dépêche du Midi. En votant, vous démontrez qu'il est possible d'entreprendre autrement.

Vote électronique

il suffit de disposer d'un ordinateur connecté à Internet (personnel ou en libre accès) et d'utiliser les codes d'accès personnels transmis par la mutuelle, par courrier postal ou par voie électronique. Les adhérents ayant perdu ou n'ayant pas reçu leurs codes d'accès personnels peuvent contacter la mutuelle et obtenir de nouveaux codes selon une procédure sécurisée.



MUTUALITÉ OCCITANIE Une santé solidaire et des actions concrètes

- Inscrire la prévention au cœur du projet mutualiste : En réponse à des problématiques de santé locales, plus de 600 actions de prévention et de promotion de la santé sont co-organisées en Occitanie, avec des mutuelles, des acteurs locaux et institutionnels. Ces actions gratuites et ouvertes à tous, participent à l'amélioration de la qualité de vie des populations.
- Intervenir sur tous les départements : Sur les 13 départements de la région Occitanie, c'est une équipe de professionnels en promotion de la santé, qui se mobilise au quotidien pour proposer des actions autour de grands programmes:
- Santé des enfants et de la famille
- Santé des jeunes
- Santé des actifs
- Bien vieillir
- Santé des personnes âgées en perte d'auto-
- Santé des personnes en situation de handicap
- Innover pour imaginer la prévention demain: Développement d'application autour du bien manger, mise en œuvre d'ateliers de tangothérapie ou accompagner les tout petits avec Mikalou, la Mutualité Française développe les outils d'une prévention santé solidaire.

Les mutuelles, un modèle d'avenir

Au cœur de l'Economie Sociale et Solidaire, les 180 mutuelles que nous représentons régionalement sont des organismes à but non lucratif. Depuis le milieu du XIX^e siècle, les mutuelles ont participé à toutes les grandes avancées de la protection sociale : pensions de retraite, indemnités journalières, protection maternelle et infantile, assurance maladie. Plus récemment, les mutuelles se sont mobilisées pour développer le tiers payant. Si ces combats ont évolué avec le temps, ils sont toujours animés par le même engagement : celui de la solidarité pour faciliter l'accès aux soins de tous!

- Non sélection des risques santé: Les mutuelles ne sélectionnent pas leurs adhérents. Il est possible d'être protégé par une mutuelle quel que soit son âge ou son état de santé.
- Solidarité entre les générations : La tarification des garanties santé ne varie pas en fonction du risque individuel de l'adhérent. Une gestion solidaire et intergénérationnelle est au cœur du fonctionnement des mutuelles.
- Accompagnement des plus fragiles: Les mutuelles développent des dispositifs d'actions sociales pour accompagner les adhérents les plus démunis.

VACANCES / RÉSERVEZ dès aujourd'hui!

Réservation sur le site www.mutuelle-depeche.fr ou au 05 62 11 35 00







Les réservations sont ouvertes dans nos gites vacances, alors n'hésitez pas, réservez!

Dans les landes, à BISCARROSSE

Villa avec jardin de 100 m^2 , avec au rez-de-chaussée : séjour, coin cuisine, convertible 2 places, lave-vaisselle, TV, salle de bain, toilettes, salon de jardin. A l'étage : une chambre avec 1 lit en 140 et une chambre avec 1 lit en 140 et un lit en 90. A 10 km de l'océan et à 500 m du lac de Navarosse.

Dans les Pyrénées-Atlantiques, à BIDART

Villa avec jardinet dans une résidence fermée avec au rez-de-chaussée : une cuisine avec lave-vaisselle, micro-ondes et séjour avec canapé convertible et TV. A l'étage, 2 chambres dont une avec mezzanine (2 lits en 140), salle de bain, toilettes séparées. Au cœur d'un environnement boisé, à proximité de la plage. Parking privé, salon de jardin.

Dans l'Hérault, à VALRAS-PLAGE

Villa dans résidence fermée avec piscine et parking privé. Jardinet et véranda. Au rez-de-chaussée : séjour et coin cuisine avec micro-ondes,

lave-linge et lave-vaisselle. A l'étage : 2 chambres dont une avec un lit en mezzanine (1 lit en 140 et 3 lits en 90), salle de bain, toilettes. A 300 m de la plage, près du casino.

Dans les Pyrénées-Orientales, à BARCARÈS

Villa sur 200 m² de terrain. Salon de jardin, 2 chambres avec salle de bain, toilettes et une cabine avec 2 lits superposés. 2 lits en 140 et 2 lits en 90. Séjour avec canapé non convertible, TV. Cuisine équipée d'un lave-vaisselle et d'un micro-ondes. En bordure du lac marin, à 900 m de la plage. Dans un village vacances avec piscine, spa, sauna, laverie et club enfants.

En Haute-Garonne, à LUCHON

Appartement au cœur de la station thermale dans résidence sécurisée. Séjour/cuisine équipée, canapé lit 2 places, 2 chambres avec lits en 140. Salle d'eau, toilettes, jardinet avec table et chaises.

VILLAS DES TILLEULS Bientôt la fin des travaux

La dernière ligne droite est bien amorcée pour les travaux des Villas des Tilleuls dont la livraison est prévue pour juin 2018. Les plaquistes terminent les bâtiments en ce début de printemps et leur succéderont carreleurs, peintres et enfin plombiers et électriciens pour mettre la touche finale à ces 12 appartements-villas situés route de Saint-Simon à Toulouse. L'ouverture des locations est prévue en mai 2018. Les tarifs ont été calculés sur une valeur moyenne de



superficie à 11,50 € par mètre carré; les logements dotés d'une terrasse devront s'acquitter d'un supplément de 25 € et ceux disposant d'un jardin, de 50 € de plus. Les coûts mensuels des locations s'échelonneront ainsi de 554 € à 629 € pour les T2 et de 665 € à 740 € pour les T3. Les 8 T2 et 4 T3 sont destinés en priorité aux personnels du groupe Dépêche du Midi.

Contact: mutuelle@ladepeche.fr

Notre **NEWSLETTER** n°0 est sortie. Si vous voulez la recevoir, pensez à nous transmettre

INFOS PRATIQUES

HORAIRES D'OUVERTURE DES BUREAUX

du lundi au vendredi de **9h à 12h30** et de **14h à 17h** Tél. : **05 62 11 35 00** Courriel : **mutuelle@ladepeche.fr** Site : **www.mutuelle-depeche.fr** Assistance : **0969 321 169** (24h/24 - 7j/7)

CARNET / Ils nous ont quittés

BETIRAC Berthe le 08/03/2018 **DUCHEMIN Marthe** le 04/03/2018 le 25/01/2018 **DUMAS Christiane EYCHENNE** Pierre le 23/01/2018 le 02/04/2018 **FABRE Paulette FLORENTIN** Emile le 08/11/2017 le 14/02/2018 **GAUBERT Yvette** le 01/03/2018 GOBBATO Robert **GOUTY Jean-Paul** le 14/01/2018 le 16/02/2018 **HOUNOUX** Louis le 28/12/2017 **LAURENT Louis** LE BLANC Geneviève le 28/12/2017 le 08/03/2018 MIREPOIX Pierrette PIZA Vincent le 06/02/2018 PLA Josette le 03/12/2017
PUGET Fernande le 03/02/2018
SEMPE Jean le 12/12/2017
STROH Alain le 23/12/2017
THERON-MOURGOUL Marie-José le 18/12/2017

Ils sont arrivés

BARRIER Emma le 23/02/2018
BISSONNET Gaspard le 26/09/2017
FAURE Liam le 26/01/2018
GADAVE Tess le 22/12/2017
MARCON Eliott le 27/02/2018
TRIBOUT Anatolya le 23/12/2017

MUTUELLE INFOS

N° de publication : ISSN 1952 997 X Tiré à 1 750 exemplaires est une publication éditée par LA MUTUELLE DU GROUPE La Dépêche du Midi - Avenue Jean-Baylet 31095 Toulouse Cedex 9. La mutuelle Complémentaire santé du Groupe La Dépêche du Midi est régie par le code de la mutualité et soumise au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) Directeur de la publication : Serge Lombez Rédaction : Marie-Françoise Borie, Anne Déro, Marie-Christine Streicher, Gilbert Calixte-Rigal Mise en page : Corinne Mira (Studio Mag / PAO OCI)